

# Site NATURA 2000 - FR 830 1040 Cézallier

Comité de pilotage – 18 septembre 2017 – La Godivelle



# ORDRE DU JOUR



1. Rappels sur le site Natura 2000 Cézallier
2. Bilan de l'animation 2017
3. Les MAEC : bilan de la contractualisation 2016/2017
4. Actualités de la RNN : actions concourant aux objectifs Natura 2000
5. Perspectives 2018
6. Rendu diagnostic fonctionnel de la tourbière de la Plaine Jacquot - Visite terrain





# 1. RAPPELS

## Document d'Objectifs

### Programme pluriannuel d'actions établi 6 ans

Gestion des habitats et espèces  
Communication – Sensibilisation  
Amélioration des connaissances  
Veille écologique et avis

#### Un volet contractuel (via 3 outils)

- Mesures agri-environnementales
- Contrats Natura 2000
- Charte Natura 2000

#### Un volet non contractuel

- Porter à connaissance, information, sensibilisation
- ....

#### Un volet réglementaire

- L'évaluation des incidences



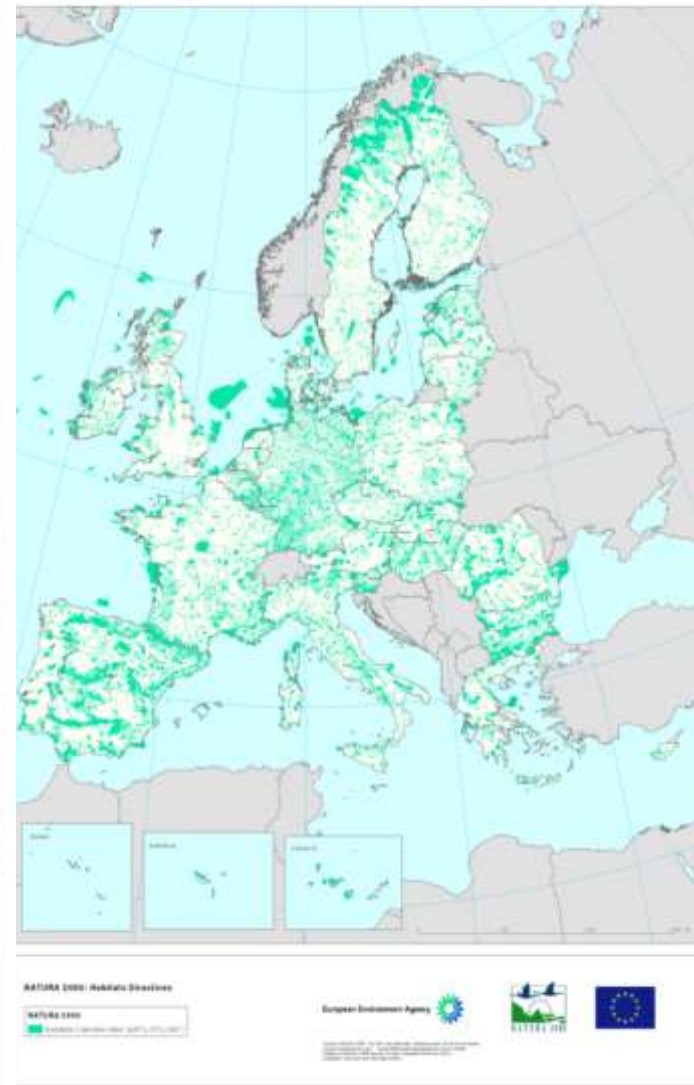
➤ 27 308 sites soit **18,4 %** du territoire européen

## Pourquoi un réseau de sites?

Préserver la faune, la flore et les milieux naturels sur l'ensemble du territoire européen afin d'assurer la pérennité des échanges entre petits îlots et d'éviter l'isolement définitif des éléments du patrimoine.



Sites « Oiseaux »



Sites « Habitat »

# Le réseau Natura 2000

## Objectif

**Maintenir voire restaurer dans un bon état de conservation les espèces et les habitats d'intérêt communautaire en conciliant les usages**

# NATURA 2000 = des outils spécifiques

**Contrat MAEC** : surfaces agricoles. Une aide ha/an contre un cahier des charges à respecter

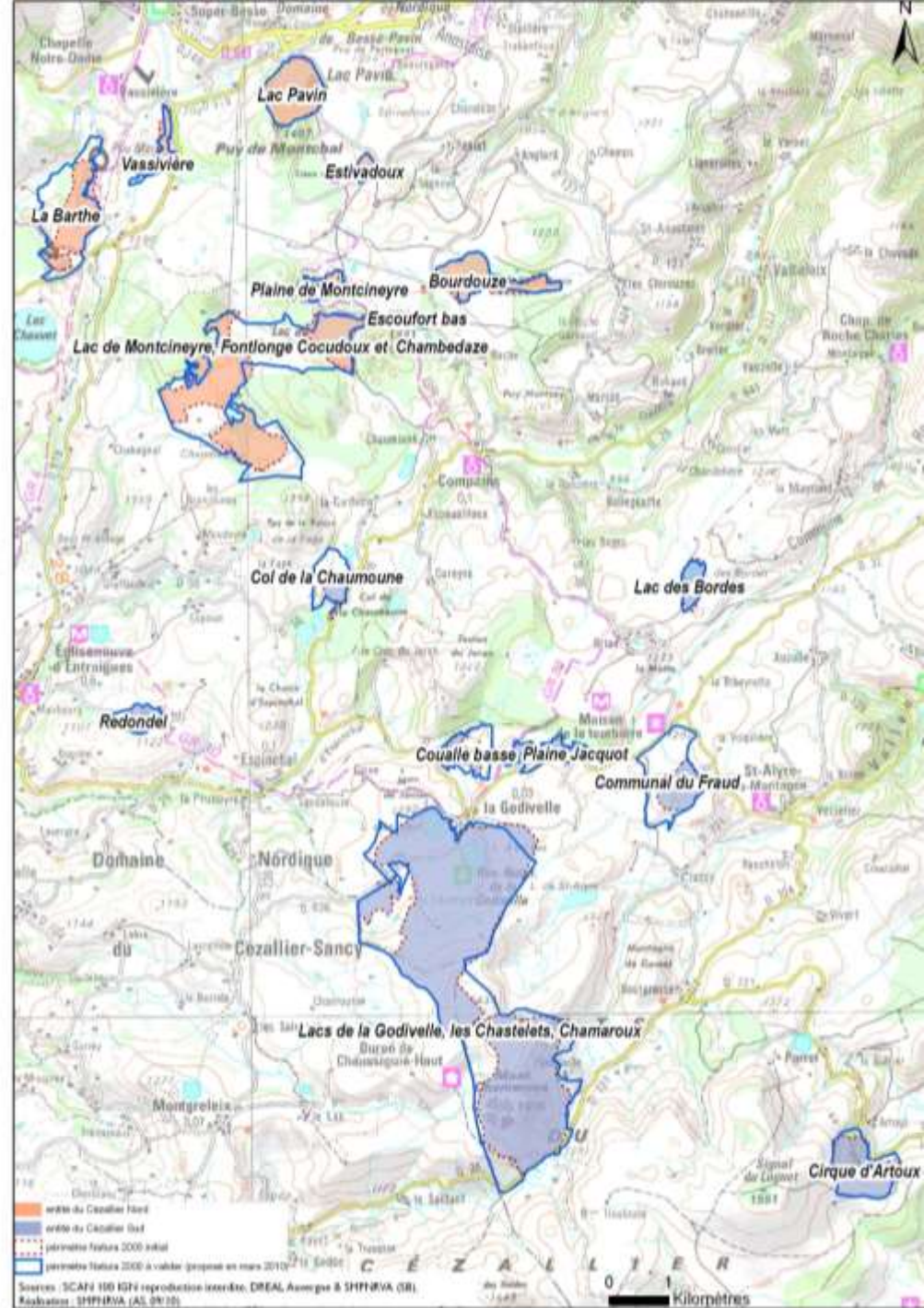
**Contrat Natura 2000** : forestier ou ni agricole ni forestier.  
Exemple : rémunération du manque à gagner sur une exploitation forestière, financement de la restauration de milieux (sentiers...)

**Charte Natura 2000** : engagements de bonnes pratiques => exonération TFNB

**Des évaluations d'incidences** des projets dans ou à proximité des sites Natura 2000

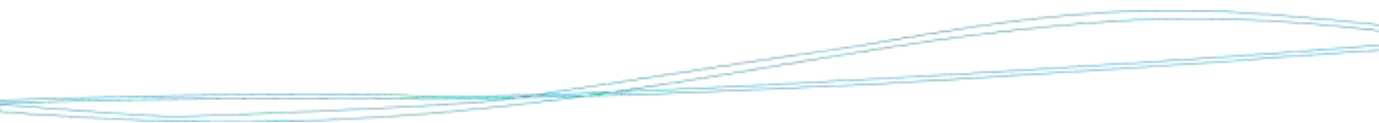
# Le site...

- › 2 174Ha
- › 16 entités sur 8 communes
- › Enjeux écologiques Natura 2000  
17 habitats (3/4 du site)  
7 espèces de l'annexe II
- › DOCOB validé en 2010
- › Croisement avec d'autres outils et statuts (Contrats de Lacs, RNN, ENS...)





## 2. Bilan de l'animation 2017



## A. Promouvoir une gestion des prairies conciliant rentabilité économique et richesse écologique

**Mesure A1 : Conserver et améliorer les prairies d'intérêt communautaire grâce à des pratiques adaptées**

**Mesure A2. Préserver les zones les plus fragiles (milieux associés aux zones humides)**

### Actions 2017:

› Deuxième année de contractualisation des MAEC

### Résultats:

› voir « bilan des MAEC »

### Suite à donner :

› Réponses aux sollicitations des agriculteurs

› Animation agro-environnementale du BV Lac d'en Bas



## B. Préserver une qualité et une quantité de l'eau compatibles avec le bon état écologique des lacs et des zones humides

**Mesure G6 : mettre en défens les zones humides sensibles, aménager les accès et mettre en place des dispositifs d'abreuvement en dehors des zones humides**

### Actions 2017:

> étude du bassin versant dans le cadre du Contrat de Lacs

### Résultats:

> La possibilité de forage pose question



### Suite à donner:

> envisager une solution alternative (par exemple : branchement sur réseau d'eau de La Godivelle) = dans le cadre du Contrat de Lacs

## **D. Promouvoir une gestion forestière intégrant la richesse écologique et une diversification d'usages**

**Mesure G8 : limiter l'impact des plantations monospécifiques résineuses et limiter l'impact des travaux forestiers sur les zones humides et les boisements d'intérêt écologique**

### **Actions 2017:**

› suivi projet arrêté « eau potable » sur Montcineyre et préconisations

### **Résultats:**

› des propositions réalisées pour l'arrêté

### **Suite à donner:**

› finalisation de la rédaction de l'arrêté de l'ARS  
(dans le cadre du Contrat de Lacs)





## A. Promouvoir une gestion des prairies conciliant rentabilité économique et richesse écologique

**Mesure G7 : Réaliser des travaux de restauration et d'entretien des zones humides, notamment dans le but de restaurer le pâturage**

### Actions 2017 :

› une journée expertise avec le CBNMC sur la tourbière de Vassivière

### Résultats:

› zones potentielles à ré-ouvrir localisées  
› agriculteurs potentiels ciblés

### Suite à donner:

› échange avec les propriétaires  
› constitution d'un cahier des charges pour les opérations de réouverture et de gestion pastorale



**C. Valoriser un patrimoine naturel et paysager incomparable par un tourisme adapté**

**F. Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site**

**E. Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du Docob**

**Mesure S1 : Mettre en place des indicateurs de suivi scientifique et de suivi de gestion**

**Mesure S2 : Améliorer les connaissances du site**

**Mesure V1 : Réaliser des équipements d'information**

**Mesure V3 : Organiser des visites et des animations sur le site**

### **Actions 2017 :**

› finalisation diagnostic de la tourbière de la Plaine Jacquot

### **Résultats:**

› Voir « rendu du diagnostic fonctionnel de la Plaine Jacquot »

### **Suite à donner:**

› valoriser les connaissances auprès du public

› proposer des opérations de gestion adaptées



## E. Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du Docob

### Mesure A1 : animer la mise en œuvre du DOCOB

#### Actions :

- > rédaction bilan d'animation 2016
- > programmation technique et financière
- > suivi des différentes démarches (plan de gestion RNN, CT Lacs, ENS Pavin, ...)
- > organisation et animation d'un COPIL

#### Résultats:

- > bilans d'activité rédigés
- > suivi financier assuré
- > Copil organisé et compte rendu

#### Suite à donner:

- > poursuivre



RAPPORT D'ACTIVITÉS  
ANNÉE 2016  
Site Natura 2000 FR 8301040 (ZSC)  
« Cézallier »



Décembre 2016

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Département du Puy de Dôme et du Cantal



# E. Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du Docob

## Mesure A1 : animer la mise en œuvre du DOCOB

**les volcans d'Auvergne**

VIVRE ENSEMBLE | AGIR LOCALEMENT | INNOVER POUR DEMAIN

Casuel - Des acteurs + ECONOMIE DURABLE + Agriculture et pratiques agricoles + Le Parc accompagne des agriculteurs dans des pratiques favorables à l'environnement

**Le Parc accompagne des agriculteurs dans des pratiques favorables à l'environnement**

La 12 janvier 2017

Le Syndicat mine du Parc met en œuvre depuis 2015 des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques permettant aux agriculteurs d'engager dans une démarche de certification entre production agricole et labels Agrobiologiques. L'accompagnement a été initié en 2014 à partir l'engagement de 43 agriculteurs expérimentales pour 707 hectares.

**MAECC ?**

Les Mesures agro-environnementales et Climatiques (MAECC) permettent d'accompagner les agriculteurs agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques agricoles performantes économiquement et performantes environnementales et dans le maintien de telles pratiques. Les pratiques sont regroupées en 4 catégories. Chaque année de la mise en œuvre du projet agro-écologique pour la France. Ces mesures sont destinées pour répondre aux enjeux environnementaux encourus sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique. Un atelier (MAE - ...)

**Des agriculteurs du Cantal s'engagent pour la biodiversité**

En 2016, le syndicat mine du Parc a accompagné 35 exploitants du Nord Cantal vers des pratiques agricoles compatibles performances, écologiques et environnementales.

**2016 AUB**

Depuis de nombreuses années, le Syndicat mine du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne étudie et accompagne les productions agricoles qui souhaitent agir en faveur d'une agriculture pleine de ressources locales de qualité et sûres de qualité. Il mène ses démarches notamment dans le cadre de l'animation de 4 sites Natura 2000 et du contrat de Lucca de la Vallée de Lézard de la Coude-Percin qui assure.

Offre de garantir le maintien de pratiques vertueuses ou d'offrir à l'abandon de pratiques favorables à la préservation de l'environnement. Le Syndicat mine du Parc a rejoint à un appel à projet du Cantal régional d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en place des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAECC) sur les zones de Natura 2000 par "Groupes" (12 et les autres de 124) et d'appeler sur le volontariat des agriculteurs à s'engager à respecter le cahier des charges sur 2 ans en contrepartie d'une aide financière annuelle "Docob" (rentier et variétés des pratiques respectueuses des terroirs à forte valeur ajoutée qui sont les sites Natura 2000 et les zones Natura 2000).

En 2016, le Syndicat mine du Parc a accompagné plus d'une centaine d'exploitants sur son territoire vers des pratiques agricoles compatibles performances, écologiques et environnementales. Plusieurs milliers d'hectares ont été engagés. Ce travail d'accompagnement a permis d'engager plus de 44 millions d'euros sur la période de contractualisation et permet d'engager plus de 44 millions d'euros pour les agriculteurs pour les cinq prochaines années.

L'année 2017 contribuera à la dernière année de contractualisation pour les territoires engagés depuis 2014 (Luzac et tourbières du Cévallet, Vals-de-Don, Val de Canal) mais devant être l'unique année de contractualisation pour les 6 000 hectares de surface agricole retenus du Cantal territoire "Groupes de la Coude-Percin, Sancy, Arreches".

**les volcans d'Auvergne**

VIVRE ENSEMBLE | AGIR LOCALEMENT | INNOVER POUR DEMAIN

Casuel - Des acteurs + PRODIGES, CULTURE, ... + Régions et acteurs partenaires pour le Parc + Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

**Pour mieux connaître le Fluteau nageant**

Le 12 mars 2017

Le Fluteau nageant ? C'est un oiseau rare et insaisissable qui vit dans les zones humides, marécages, zones humides, les Parcs des Volcans d'Auvergne. En 2016, le Syndicat mine du Parc (S.M.P.) a initié des actions de suivi.

**Une biodiversité d'exception**

Le patrimoine géologique, les reliefs et le climat du Parc accueillent une biodiversité remarquable, les tourbières, les milieux humides, prairies, forêts d'altitude, tourbières, bois, marais, forêts, forêts... Cette biodiversité et la qualité de l'eau sont reconnues par le label de la Biodiversité. Un espace naturel remarquable de la Biodiversité de la Région d'Auvergne.

**Le Fluteau nageant et ses lieux de vie**

Le Fluteau nageant est un oiseau rare et insaisissable qui vit dans les zones humides, marécages, zones humides, les Parcs des Volcans d'Auvergne.

**Protéger le Fluteau nageant, c'est aussi préserver les milieux naturels dans lesquels il se développe, les espèces végétales associées et la qualité de l'eau.**

Cette plante est uniquement présente en Europe (mais en Alsace) et la France se situe un bel exemple de cette espèce. Le Fluteau nageant est un oiseau rare et insaisissable. Il vit dans les zones humides, marécages, zones humides, les Parcs des Volcans d'Auvergne. En 2016, le Syndicat mine du Parc (S.M.P.) a initié des actions de suivi.

**Les principaux résultats de l'étude**

Les programmes de terrain ont permis d'identifier 33 couples sur les quatre sites Natura 2000 concernés. L'étude a été menée dans deux types de zones, dans des zones humides, marécages, zones humides, les Parcs des Volcans d'Auvergne. En 2016, le Syndicat mine du Parc (S.M.P.) a initié des actions de suivi.

**En 2016, le Syndicat mine du Parc a accompagné plus d'une centaine d'exploitants sur son territoire vers des pratiques agricoles compatibles performances, écologiques et environnementales.**

Plusieurs milliers d'hectares ont été engagés. Ce travail d'accompagnement a permis d'engager plus de 44 millions d'euros sur la période de contractualisation et permet d'engager plus de 44 millions d'euros pour les agriculteurs pour les cinq prochaines années.

**Le Fluteau nageant est un oiseau rare et insaisissable qui vit dans les zones humides, marécages, zones humides, les Parcs des Volcans d'Auvergne.**

En 2016, le Syndicat mine du Parc (S.M.P.) a initié des actions de suivi.



# Synthèse de l'animation 2016 – Bilans technique et financier

## Bilan technique

30 j de chargé de mission Natura 2000

9 j de chargée de mission coordinatrice

Nature de la dépense	Montant réalisé (€)	TOTAL	Part FEADER (mesure 7.6.1)	Part Etat (DREAL ARA)	Part AEAG	Autofinancement SMPNRVA
Prestations	22 098,50 €	31 437,70 €	8 456,79 €	8 456,79 €	12 701,78 €	1 822,34 €
Frais de personnel	8 121,04 €					
Frais de structure	1 218,16 €					

## Bilan financier

Sur une subvention notifiée de 31 823,71 €, le coût réel d'animation 2016 s'élève à 31 437,70 €, soit 99 % du montant prévisionnel.

### Financements:

Etat : 8 456,279 €

FEADER : 8 456,279 €

AEAG : 12 701,78 €

# Prévisionnel de l'animation 2017 – technique et financier

## Prévision technique

30 j de chargé de mission Natura 2000

5 j de chargée de mission coordinatrice

## Prévision financière

Animation 2017 = 7 900,13 euros

Prestations 2017 = 0 euros

Total = 7 900,13 euros

**Etat : 3 950,06 €**

**FEADER : 3 950,06 €**

# Prévisionnel de l'animation 2018 –technique et financier

## Prévision technique

15 j de chargé de mission Natura 2000

10 j de chargée de mission coordinatrice

18 j de chargé de mission pédagogie

## Prévision financière

Animation 2018 = 5 880 euros (50 % Etat / 50 % EU) + 4 850 (37 % Parc / 63 % FEADER)

Prestations 2018 = 0 euros (Etude Vassivière ?)

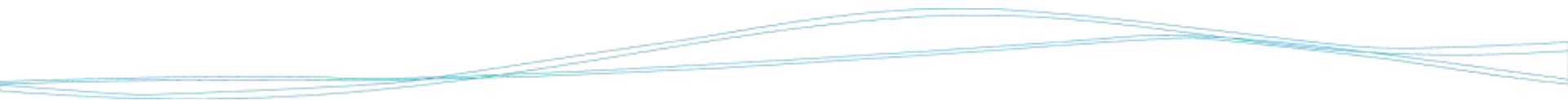
Total = 10 740 euros

Etat : 2 940 €

FEADER : 6 000 €

Autofinancement : 1 800 €

# **3. Les Mesures Agro- Environnementales et Climatiques**





# Le PAEC « Lacs et Tourbières du Cézallier »

**3 328 Ha de surface totale** (sur 8 communes : Besse, Compains, Picherande, Egliseneuve, La Godivelle, Saint Alyre, Anzat le Luguët, Montgreleix)

**2 432 Ha de SAU** (et 80 exploitations dont 3 estives collectives pour 608 Ha)

Une Zone d'Action Prioritaire **multi-enjeux** (biodiversité, eau et séquestration du carbone)

**Objectifs de contractualisation :**

**1 390 Ha pour 35 exploitations**

(20 la première année et 15 la seconde)

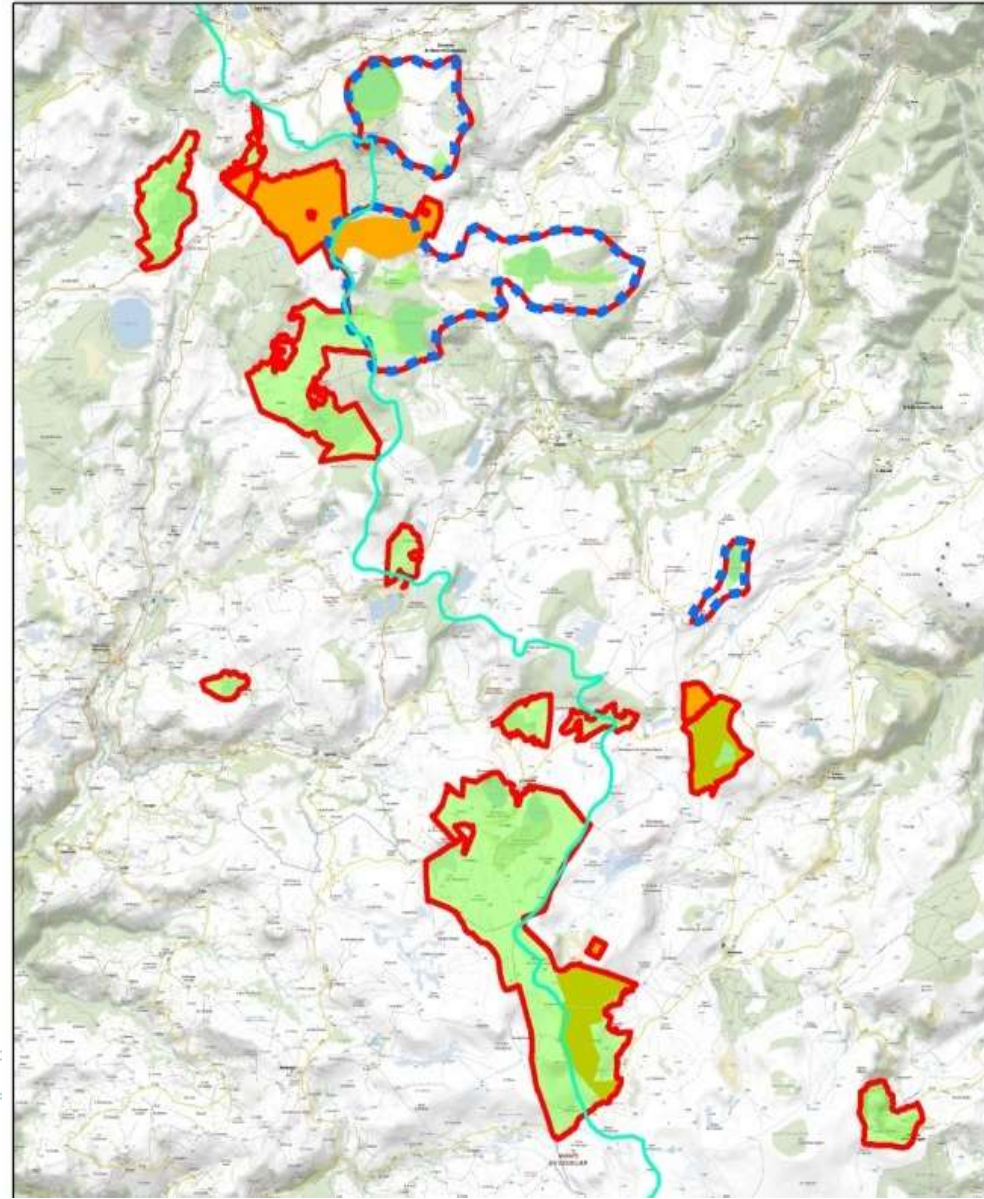
Soit 65% de la surface agricole utile du site **en deux ans** sur le territoire du PAEC

**Enveloppe financière globale pour la contractualisation du territoire du PAEC : 638 984,5 €**

-  Périmètre PAEC Lacs et tourbières du Cézallier
-  Limite Agence de l'eau
-  Contrat de Lacs
-  Estives collectives



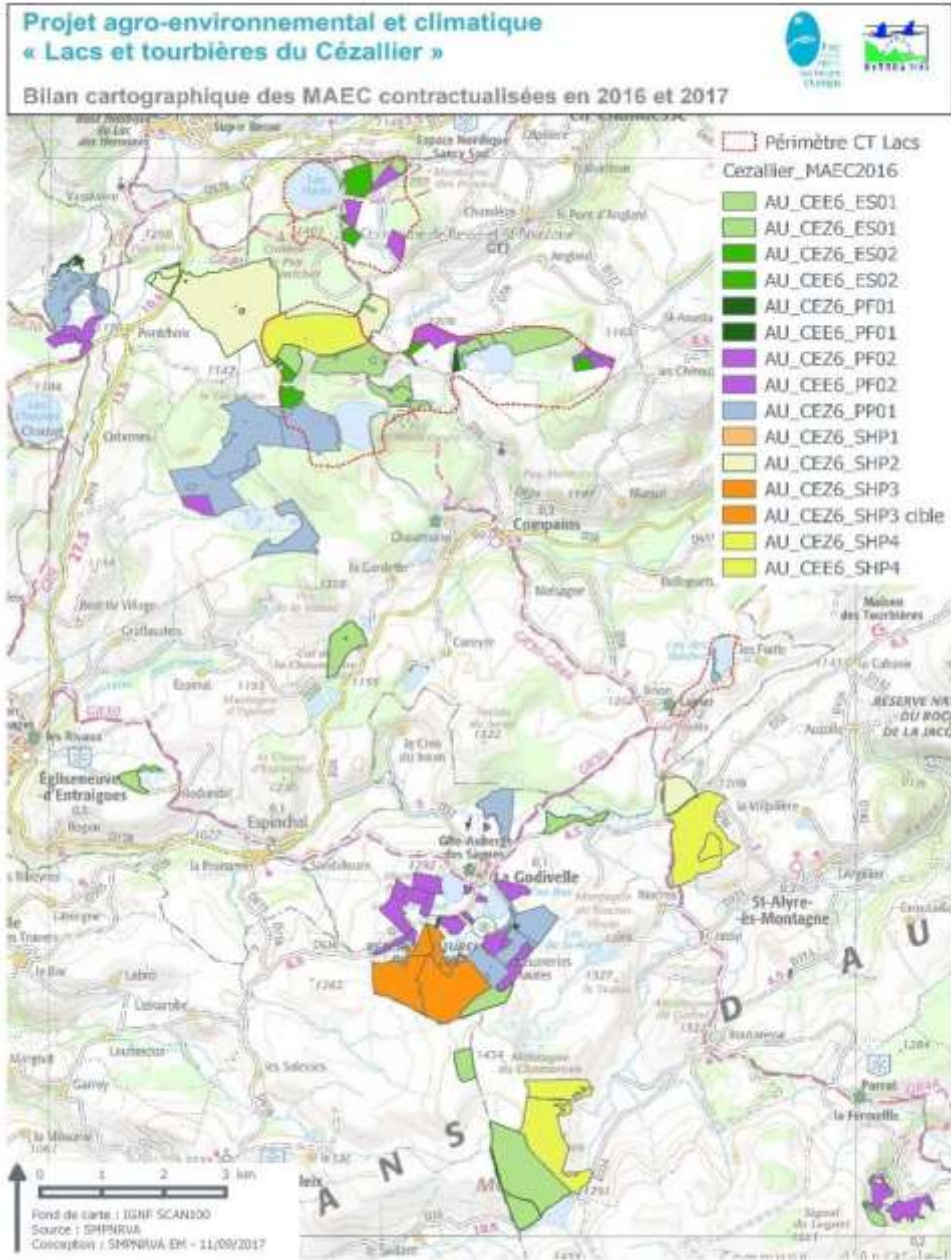
0 1 2 4 Kilomètres



# BILAN DE LA CONTRACTUALISATION DES MAEC 2016/2017

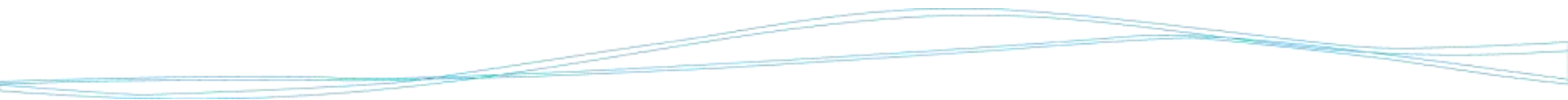
## Bilan 2016-2017 Lacs et tourbières du Cézallier

- 33 contrats (objectif : 35)
- 1 832 ha engagés (75% SAU)
- 865 634 € soit 105 % de l'enveloppe attribuée





## **4. Actualité de la RNN des Sagnes de La Godivelle**





## RNN Sagnes de La Godivelle - Projet d'extension

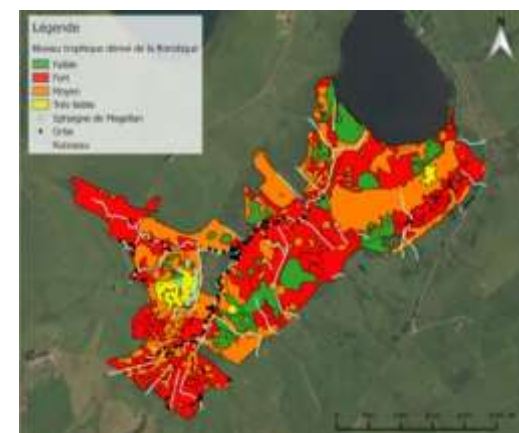
- Une RNN créée en 1975 sur opportunité foncière : limites incomprises, gestion compliquée
  - Un périmètre plus cohérent : prise en compte des tourbières dans leur ensemble (144 ha), protection des milieux à forte valeur patrimoniale (118 espèces remarquables, 7 habitats IC),
  - Des critères objectifs : présence de végétation de zones humides et de tourbe (sondages)
- 
- Principe : concilier les usages et le patrimoine naturel
    - > Maintien des activités agricoles et forestières existantes
    - > Travaux interdits, entretien possible
- 
- 1<sup>ère</sup> phase de concertation de février à août 2017
    - > Agriculture : 28 ha fauchés ou pâturés, dont 65 % sans fertilisation et 71 % contractualisés en MAEC
    - > Chasse et pêche : diagnostic à conforter
- 
- Dossier d'extension (état des lieux, périmètre et règlement) pour début 2018

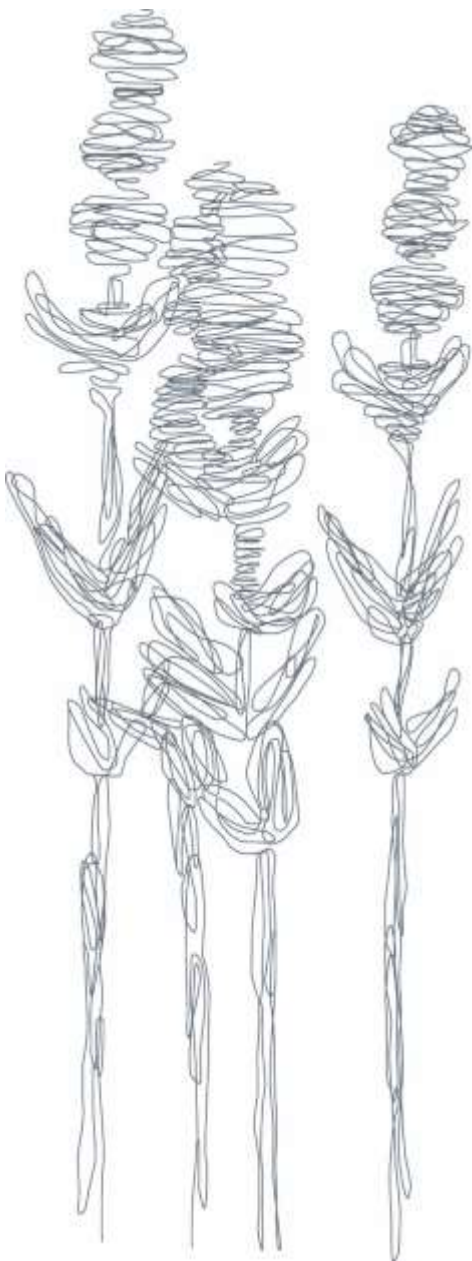




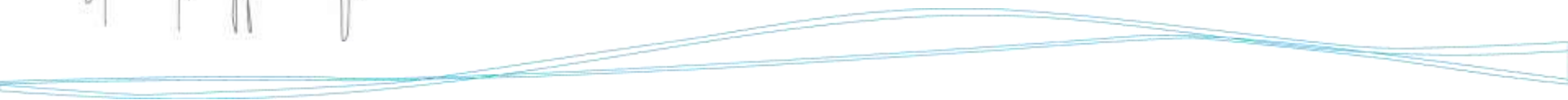
## RNN Sagnes de La Godivelle – Travaux de fauche

- >>> Une tourbière en cours d'eutrophisation
- >>> Des apports de nutriments concentrés sur les marges et en amont
- >>> Limiter les apports à la source : gestion agri-environnementale du BV
- >>> Réduire les stocks de Phosphore : **fauche avec exportation**
  
- >>> Remise en état par broyage puis entretien annuel par fauche
- >>> Des contraintes techniques : faible portance des sols, réseau de rases
- >>> Du matériel spécialisé
  
- >>> 5,50 ha en 2017
- >>> Travaux en régie
- >>> Financement Etat / AEAG
  
- >>> Suivi floristique de la fauche





## **5. PERSPECTIVES 2018**



## PERSPECTIVES 2018

- Gestion administrative et financière du site
- Tourbière de Vassivière : poursuite du projet
- Suites possibles diagnostic des berges érodées : lien avec les Contrats Territoriaux
- Espèces : complément à 2017 (Fluteau nageant et Hypne brillante)
- Projet pédagogique « Lacs »
- Organisation d'un comité de pilotage
- Suivi des dossiers ENS / CT / RNN
- Suite dossier Lac d'en Haut / abreuvement et ARS Montcineyre dans le cadre du CT Lacs

## Questions diverses ?



**Merci de votre attention**

**Diagnostic fonctionnel de la Plaine Jacquot : salle / visite de terrain**

